

# DOCTORAT EN DÉMOGRAPHIE

## Doctorat

Ce diplôme s'adresse à ceux qui, titulaires d'un DEA ou d'un master recherche (MR2) de démographie souhaitent s'orienter vers l'enseignement supérieur ou la recherche. Il se prépare sous la direction d'un enseignant habilité à diriger des recherches dans le cadre du CRIDUP ou au sein d'équipes appartenant à des centres de recherche tels que l'INED, l'INSERM ou l'IRD. Sauf dérogation, la préparation et la rédaction de la thèse dure 3 ans. A l'issue du DEA, les étudiants classés parmi les premiers par le jury, peuvent postuler à une allocation de recherche. Celle-ci est attribuée par l'école doctorale de géographie auquel est rattaché le doctorat de démographie. Au cours de la préparation de sa thèse, l'étudiant doit suivre certains séminaires proposés par cette école doctorale. Les séminaires du réseau de formation doctorale en démographie regroupant les universités de Bordeaux IV, Paris I, Paris V, Paris X, l'INED et l'IRD lui sont aussi ouverts. Pour s'inscrire en doctorat, les étudiants titulaires du DEA de Démographie de l'IDUP doivent déposer auprès du secrétariat un dossier comprenant une lettre de motivation et la présentation de leur projet de recherche ; ceux qui ne possèdent pas ce DEA de démographie doivent obtenir l'accord du directeur de l'école doctorale. A cet effet, ils doivent joindre aux pièces précédentes une photocopie et un relevé de notes de leurs diplômes. Leur dossier est transmis au directeur de l'école doctorale par le responsable du DEA de démographie de l'IDUP. L'inscription administrative en thèse s'effectue auprès du service des thèses de sciences humaines après accord du directeur de recherche.

## Infos pratiques

**Composante :** IDUP : Institut de démographie de l'Université Paris 1

**Crédits ECTS :** 180

**Campus :** Centre Pierre-Mendès-France

## Présentation

### Doctorat

Ce diplôme s'adresse à ceux qui, titulaires d'un DEA ou d'un master recherche (MR2) de démographie souhaitent s'orienter vers l'enseignement supérieur ou la recherche. Il se prépare sous la direction d'un enseignant habilité à diriger des recherches dans le cadre du CRIDUP ou au sein d'équipes appartenant à des centres de recherche tels que l'INED, l'INSERM ou l'IRD. Sauf dérogation, la préparation et la rédaction de la thèse dure 3 ans. A l'issue du DEA, les étudiants classés parmi les premiers par le jury, peuvent postuler à une allocation de recherche. Celle-ci est attribuée par l'école doctorale de géographie auquel est rattaché le doctorat de démographie. Au cours de la préparation de sa thèse, l'étudiant doit suivre certains séminaires proposés par cette école doctorale. Les séminaires du réseau de formation doctorale en démographie regroupant les universités de Bordeaux IV, Paris I, Paris V, Paris X,

l'INED et l'IRD lui sont aussi ouverts. Pour s'inscrire en doctorat, les étudiants titulaires du DEA de Démographie de l'IDUP doivent déposer auprès du secrétariat un dossier comprenant une lettre de motivation et la présentation de leur projet de recherche ; ceux qui ne possèdent pas ce DEA de démographie doivent obtenir l'accord du directeur de l'école doctorale. A cet effet, ils doivent joindre aux pièces précédentes une photocopie et un relevé de notes de leurs diplômes. Leur dossier est transmis au directeur de l'école doctorale par le responsable du DEA de démographie de l'IDUP. L'inscription administrative en thèse s'effectue auprès du service des thèses de sciences humaines après accord du directeur de recherche.

## **Admission**

### **Conditions d'accès**

L'étudiant s'inscrit en doctorat dans l'établissement auquel est rattaché son directeur de recherche (voir la rubrique équipes de recherche). Il doit remplir un dossier d'inscription qu'il doit retirer.

# Programme

Doctorat en Démographie